

LE RÂLE D'EAU

Hiver 2021 • n°183

ÉTONNANTE NATURE

Petit-gris mais grand polisson
p. 10

LES BONS GESTES

Réussir sa plantation d'arbres
pour la biodiversité
p. 13

PLUS FORTS ENSEMBLE !

La Fédération Bretagne Nature
Environnement définit son
plan stratégique
p. 14

**Mieux connaître et protéger
les Amphibiens des Côtes d'Armor**





Meilleurs vœux 2021 à toutes et tous !

L'année 2020 touche à sa fin et comme se profile 2021 je ne vais pas déroger à la tradition. C'est donc au nom du Conseil d'Administration de VivArmor Nature que je vous souhaite une année pleine de merveilleuses observations, découvertes et émotions. Les douze derniers mois ont bien sûr été marqués par la crise sanitaire et son cortège de drames et de contraintes. Dans ce contexte, l'association a continué son combat pour une Nature protégée, en travaillant à la diffusion de la culture naturaliste, en initiant des chantiers participatifs et en poursuivant des actions de génie écologique. Faire connaître plus et mieux les secrets de la Nature pour mieux la protéger constitue la colonne vertébrale de VivArmor Nature. Les vertèbres de la colonne sont entre autres l'organisation du festival, les actions de sensibilisation des pêcheurs à pied, la cogestion de la réserve naturelle de la baie de Saint Brieuc et les études scientifiques menées sur cet espace riche mais au combien fragile. Dans ce numéro du Rôle d'eau, vous découvrirez un dossier consacré aux Amphibiens. Cette année encore, VivArmor Nature travaille auprès des collectivités locales de la région de Lamballe pour que soit trouvée une solution pérenne permettant de stopper la mortalité des Amphibiens en migration constatée sur la route départementale qui longe les landes de la Poterie.

L'année 2021 sera particulière sans le traditionnel festival qui devait se dérouler à Bégard. Dès la fin octobre, nous avons dû décider son report d'un an au même lieu pour éviter un investissement technique et financier risquant d'être vain au vu de l'évolution de la crise sanitaire. L'année à venir n'en sera pas moins riche : de nouveaux chantiers de mobilisation citoyenne vont être lancés avec le déploiement de la démarche des ambassadeurs de la baie expérimentée cette année, le réseau des référents territoriaux et thématiques et l'Université de la Nature. Un nouvel observatoire régional de la biodiversité consacré aux Reptiles et Amphibiens va être mis en place et VivArmor Nature en sera un des piliers. Tous mes vœux de bonheur pour tous et souhaitons que la Nature retrouve vite ses lettres de noblesse. ■

Hervé GUYOT

Président de VivArmor Nature

AU SOMMAIRE

La vie de l'asso	p. 3-5
DOSSIER	p. 6-9
Étonnante nature	p. 10
Le courrier du cœur	p. 10
Le coin des enfants	p. 11
Rencontre avec... ..	p. 12

Nouvelles du terrain	p. 13
Les bons gestes	p. 13
Plus forts ensemble !	p. 14
La tribune des copains	p. 15
Agenda	p. 16

Le rôle d'eau

Bulletin trimestriel de VivArmor Nature
ISSN 07 67 - 02 57

Directeur de la publication : Michel Guillaume

Comité de publication : Gilles Allano, Pauline Delaunay, Delphine Even, Yves Faguet, Michel Guillaume, Hervé Guyot, Didier Toquin

Mise en page : Delphine Even

Photo de couverture : Grenouille agile © Pierre-Alexis Rault

VivArmor Nature

18 C rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN

Tél. 02 96 33 10 57

Email : vivarmor@orange.fr

Venez nous rencontrer du lundi au vendredi de 9h à 13h !



vivarmor.fr



@vivarmor.nature



@VivarmorNature



ADHÉSIONS

1044 adhérents en 2020 : un record !

En cette année si particulière durant laquelle nous n'avons pas pu vous rencontrer aussi souvent que d'ordinaire, vous nous avez renouvelé votre confiance et nous avons même accueilli de nouveaux adhérents. Année après année, le nombre d'adhérents de VivArmor Nature augmente, passant de moins de 500 adhérents en 2000, à plus de 1000 depuis 2018. En 2020, nous enregistrons le chiffre record de 1044 adhérents. L'augmentation des adhésions permet évidemment de disposer de ressources supplémentaires afin de déployer nos actions. Mais aussi et surtout, cela donne davantage de poids à nos prises de position en faveur de la biodiversité, de crédit à nos propositions de projets, d'élan à nos initiatives de mobilisation citoyenne ! Un grand merci à toutes et à tous pour votre soutien.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Bilan de l'Assemblée Générale en ligne

Du fait de la situation sanitaire, l'Assemblée Générale, initialement programmée le 25 avril 2020 à Ploufragan, s'est tenue en ligne du 18 au 20 octobre. Les adhérents 2019 à jour de cotisation ont pu voter grâce à un outil libre et sécurisé. 93 personnes se sont prêtées au jeu, soit 16% des membres consultés par courriel. A cette occasion, ont été approuvés à l'unanimité :

- Les rapports d'activité, financier et moral 2019,
- Le rapport de la Commissaire aux comptes 2019,
- La réélection de Gilles Allano, Pauline Delaunay et Dominique Sagot en tant administrateurs (membres sortants),
- L'élection de Déborah Viry en tant qu'administratrice (nouveau membre),
- L'affectation des résultats aux fonds associatifs.

PROJETS



© G. Auproux

Notre programme de mobilisation citoyenne est lauréat d'un appel à projets national !

Au printemps, l'Office français de la biodiversité a lancé l'appel à projets « MobBiodiv'2020 » afin de soutenir des projets d'actions concrètes portés par des associations environnementales pour préserver et reconquérir la biodiversité. Deux sessions de candidatures ont été ouvertes : l'une en juin, l'autre en septembre. Les candidatures pouvaient porter sur des projets d'animation, d'études ou de travaux.

Lors de la session de l'automne, VivArmor Nature a proposé un projet intitulé « Former et mobiliser les citoyens pour préserver et reconquérir la biodiversité en Côtes d'Armor ».

Sur près de 200 dossiers de candidature déposés lors de cette seconde session, 30 projets ont été sélectionnés sur l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer) : 6 d'ampleur nationale et 24 en région. Parmi ces 24 projets régionaux, départementaux ou locaux, on ne compte que 2 lauréats bretons : VivArmor Nature et Eau et Rivières de Bretagne.

Pour les 2 ans à venir (2021-2022), nous aurons donc le plaisir de mettre en œuvre notre projet de formation et de mobilisation des citoyens basé sur 3 actions complémentaires.

Il s'agira tout d'abord de développer une Université de la Nature proposant des cycles de formation à l'écologie et à la reconnaissance de taxons (flore vasculaire, vers de terre, algues, invertébrés, amphibiens, reptiles). Une fois formés, les citoyens seront mobilisés dans des programmes de sciences participatives, suivis et inventaires.

Une seconde opération repose sur la création et l'animation d'un réseau de référents de l'association. Spécialistes d'une thématique ou ancrés dans un territoire, ils constitueront des relais entre l'association, les citoyens et les collectivités et permettront de décupler les initiatives en faveur de la biodiversité.

Une troisième action prévoit l'animation d'un groupe de bénévoles « ambassadeurs d'espaces naturels » pour sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques sur les deux sites naturels gérés par l'association : la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc et l'îlot du Verdelet. Nous déployons ici la démarche expérimentée cet été en baie de Saint-Brieuc.

Nous avons hâte de démarrer ce projet à vos côtés !

ÉQUIPE



Bienvenue à Margot !

L'association accueille pour la seconde fois une étudiante en apprentissage. Depuis octobre et pour deux ans, Margot appuie les autres salariés dans leurs missions d'expertise naturaliste et de sensibilisation du public. Elle se présente ici en quelques mots :

« Je m'appelle Margot MINET et je suis en première année de BTS Gestion et Protection de la Nature au lycée Pommerit. Depuis l'enfance, je m'intéresse à l'entomologie et la faune marine. Passionnée par la biodiversité, j'ai pris conscience ces dernières années du fait que j'avais besoin de travailler à sa préservation pour m'épanouir. Après un service civique à la station LPO de l'île Grande, j'ai donc pris la décision de reprendre mes études avec un BTS en alternance et je suis ravie d'intégrer aujourd'hui VivArmor Nature. »

ABI DE LAMBALLE TERRE & MER

Chantier participatif contre une invasive

La démarche d'Atlas de la Biodiversité Intercommunale de Lamballe Terre & Mer, confiée à VivArmor Nature, se poursuit. Après le terrain estival, vient le temps des analyses. Mi-octobre, profitant de ce partenariat étroit, la collectivité a pu compter sur le renfort des bénévoles de l'association dans le cadre d'un chantier d'arrachage d'une plante exotique envahissante (Aster américain) apparue en marge des Landes de La Poterie. Malgré un délai très court, les bénévoles ont répondu à l'appel. En retour, ils ont bénéficié d'une visite commentée du site naturel par les agents de la collectivité.

APPUI AUX COLLECTIVITÉS

Visite des landes de Kério

Suite à des travaux d'ouverture du milieu réalisés sur les landes de Kério à Pléguien, VivArmor Nature est sollicitée par Leff Armor Communauté pour proposer des suivis permettant d'étudier l'évolution de la faune et la flore, mais aussi des actions à mener pour le développement et le maintien de la lande. Première étape : une visite du site effectuée en novembre, durant laquelle VivArmor Nature a pu présenter aux agents de la collectivité les suivis naturalistes menés par les salariés et bénévoles de l'association entre 2009 et 2011, notamment sur les reptiles.

PÊCHE À PIED DE LOISIR

La sensibilisation des pêcheurs continue

La pêche à pied de loisir était autorisée durant ce second confinement. Assurée par les salariés sans renfort bénévole, la campagne de sensibilisation de novembre a donc été maintenue. De septembre à novembre, 568 pêcheurs se sont vus proposer une réglette de pêche et ont été sensibilisés aux bonnes pratiques permettant de préserver les espèces et leurs habitats. En hausse à la réouverture des plages au printemps, la proportion de récoltes non conformes a retrouvé un niveau « habituel » à l'automne (un tiers des paniers).



LA RÉSERVE NATURELLE

Cogestionnaire de la Réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc, aux côtés de Saint-Brieuc Armor Agglomération, VivArmor Nature contribue aux actions de suivi scientifique, de surveillance et de pédagogie menées sur le site.

SURVEILLANCE

Quand déconfinement rime avec relâchement...

La surveillance du territoire de la Réserve naturelle est une mission indispensable pour garantir les potentialités d'accueil des oiseaux migrateurs et préserver les habitats naturels et les espèces associées. Assermentés et commissionnés, le garde technicien et le conservateur de la Réserve naturelle sont habilités à constater les infractions sur le périmètre de la Réserve naturelle. En 2020 (du 1^{er} janvier au 15 décembre), près de 600 infractions à la réglementation de la Réserve naturelle, des espaces naturels ou de la pêche maritime ont été enregistrées (contre 396 en 2019 et 465 en 2018). Avec plusieurs mois de fréquentation nulle (premier confinement) ou réduite (second confinement), cette augmentation des mauvais comportements pose question. Lors du déconfinement du printemps, le littoral a littéralement été "pris d'assaut". Les zones de protection renforcée de la Réserve naturelle nationale, interdites au public toute l'année, ont alors démontré leur rôle primordial de zones de refuge et de quiétude lors de ces périodes de surfréquentation de l'ensemble de l'estran. Ainsi, lors du week-end du 16-17 mai, l'intégralité de l'avifaune de la Réserve naturelle y avait trouvé refuge. Si le taux d'infraction a été faible immédiatement après la réouverture des plages, la tendance s'est vite inversée par la suite.



Comme tous les ans, la principale infraction concerne les chiens non tenus en laisse sur les plages ou présents dans les zones interdites (70% des cas). A ce nombre inédit d'infractions relevées par les agents en charge de la police du site, il faut ajouter les 81 groupes de personnes en infraction rencontrés par les « ambassadeurs de la baie ». En cette année singulière, durant laquelle les contraintes quotidiennes des usagers ont pu entraîner un relâchement des comportements une fois sur l'espace naturel, la présence et l'investissement des bénévoles se sont avérés très précieux pour limiter les mauvais gestes et tranquilliser la Réserve naturelle.

ENTRETIEN

Halte au Sénéçon du Cap

Originaire d'Afrique et classé parmi les espèces invasives de Bretagne, le Sénéçon du Cap a fait son apparition dans les dunes de Bon Abri en 2018. Depuis deux ans, des chantiers d'arrachage sont donc menés quatre fois par an avec l'aide du Département des Côtes d'Armor. L'objectif est d'empêcher la colonisation de l'ensemble du massif dunaire, susceptible d'entraîner une régression des plantes natives comme le Sénéçon de Jacob. Mi-octobre, le quatrième et dernier chantier de la saison a eu lieu. Il faudra attendre encore quelques années pour déterminer si la méthode est suffisante pour limiter le développement de cette plante. Pour l'heure, elle est toujours bien présente et s'avère difficile à arracher en entier sur certains sites ensablés.

SUIVI SCIENTIFIQUE

Le benthos à la loupe

Mi-octobre, dans le cadre de l'Observatoire benthique piloté par Réserves Naturelles de France, des prélèvements de faune et de sédiments ont été effectués sur quatre stations au sein des grands habitats du fond de baie de Saint-Brieuc. Au laboratoire, tous les invertébrés benthiques (vivant dans le sable et la vase) ont ensuite été identifiés et les sédiments ont été caractérisés sur la base de plusieurs paramètres. Répété chaque année, ce suivi est très important pour le site car il permet d'étudier les fluctuations des caractéristiques sédimentaires et de la composition des habitats benthiques en espèces au cours du temps, et de pouvoir les comparer aux variations constatées dans d'autres Réserves naturelles sur le territoire national.



Mieux connaître et protéger les Amphibiens des Côtes d'Armor

Rémi CHAUSSEREAU, Laurent DABOUINEAU, Delphine EVEN & Pierre-Alexis RAULT

Située sur la commune de Plouisy, près de Guingamp, la zone humide du « champ de tir » a été évaluée pour l'attractivité des Amphibiens entre 2009 et 2011. Cette année, Laurent DABOUINEAU, enseignant-chercheur à l'Université de Guingamp et administrateur de VivArmor Nature, et l'un de ses étudiants, Rémi CHAUSSEREAU, ont souhaité évaluer l'état de conservation du site dix ans plus tard. Laurent et Rémi partagent aujourd'hui les résultats de leur étude afin d'attirer notre attention sur ce site d'intérêt pour l'accueil des Amphibiens. L'occasion de faire le point sur les menaces qui pèsent sur ce groupe sensible mais aussi sur les démarches de connaissance et de préservation en cours et à venir à l'échelle des Côtes d'Armor.

Un groupe fragile...

En France, on rencontre deux ordres d'Amphibiens : les urodèles dotés d'une queue et adaptés à la reptation (salamandres, tritons, etc.) et les anoures dépourvus de queue et adaptés au saut (crapauds et grenouilles). Les Amphibiens partagent leur vie entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. Si la plupart des espèces passe une grande partie de l'année sur la terre ferme, toutes sont contraintes de retourner en milieu aquatique pour se reproduire. En effet, leurs larves, que l'on connaît bien sous le nom de têtards pour les anoures, sont strictement aquatiques. L'accomplissement de leur cycle de vie implique donc une diversité d'habitats et des trajets migratoires semés d'embûches et plus importants qu'on ne le pense. Les Amphibiens sont par ailleurs pourvus d'une peau nue (ni plumes ni poils ni écailles), fine, humide et très vascularisée, qui assure une bonne part de la respiration. Cette particularité les rend très vulnérables à la pollution de l'eau et de l'air.

...et fragilisé

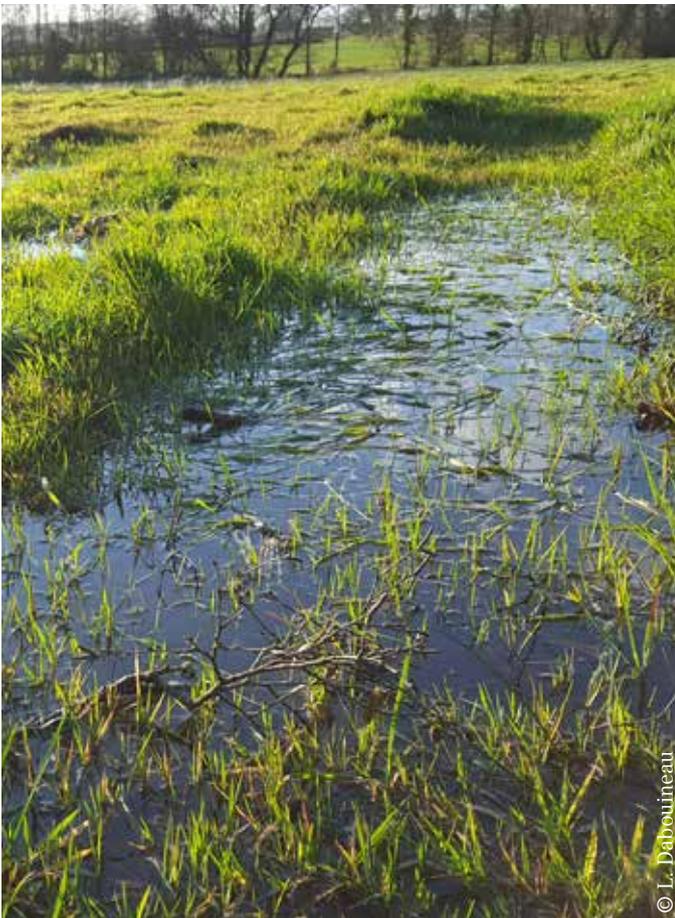
Ces animaux sont par nature particulièrement sensibles aux changements de leur environnement. Ils sont donc en première ligne face aux menaces ac-

tuelles pesant sur la biodiversité. Il s'agit aujourd'hui du groupe de vertébrés le plus menacé à l'échelle mondiale. En France, 8 espèces sur 35 sont menacées de disparition. Parmi les 15 espèces d'amphibiens bretonnes, 6 sont ainsi dans un état de conservation jugé préoccupant et une est menacée.

La cause majeure du déclin des Amphibiens est la destruction et la dégradation des habitats. Le comblement des zones humides affecte leur reproduction. La construction de routes et autres aménagements urbains perturbe leur migration. La mise en culture intensive de grands espaces et le cocktail de pesticides associé, ainsi que l'eutrophisation et l'empoisonnement des plans d'eau, impactent les milieux de vie des Amphibiens. Le changement climatique induisant des modifications des précipitations ou des saisons, associé à la contamination chimique par les produits phytosanitaires et les métaux lourds, diminuent les succès reproducteurs d'années en années. L'introduction d'espèces exotiques, devenues prédatrices ou concurrentes, est une pression supplémentaire. De plus, certaines d'entre elles peuvent être vectrices d'agents pathogènes (virus, bactéries, champignons, parasites) à l'origine de diverses maladies, telles que les ranavirus et les chytridiomycoses.

Le champ de tir : une oasis pour les Amphibiens

Le champ de tir de Plouisy est un site naturel apprécié des promeneurs, pour son habitat forestier et sa grande allée centrale. Cet espace d'environ 13 hectares était initialement un camp d'entraînement au tir de l'armée française, ce qui lui a valu son nom. Des passerelles en bois permettant de traverser des zones détrempées ont été aménagées. Autour de ce site, des sentiers de randonnée permettent de découvrir cette grande zone humide, parsemée de nombreux points d'eau. Cet espace autour du champ de tir d'environ 84 hectares est répertorié dans l'inventaire des zones humides mené en 2011 et validé par le SAGE Argoat Trégor Goëlo. Le site, en altitude, est constitué d'une mosaïque de parcelles bocagères ou forestières, qui constituent des lieux de vie favorables aux Amphibiens.



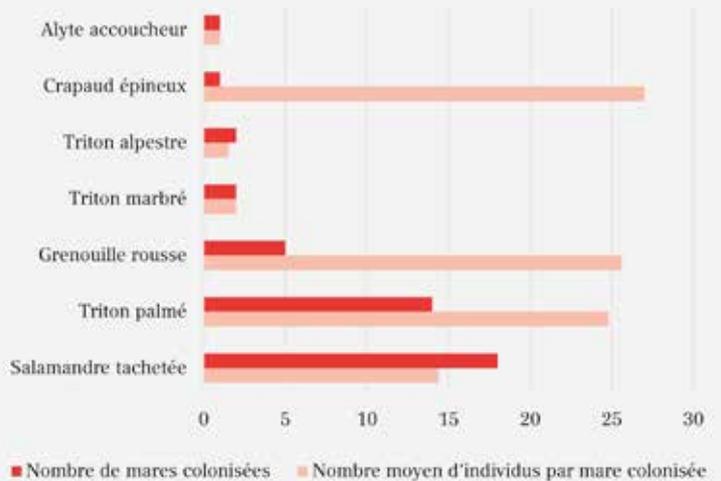
Ornière de tracteur investie par la Grenouille rousse

En 2020, Laurent DABOUINEAU et Rémi CHAUSSE-REAU ont tout d'abord mené un inventaire des espèces d'Amphibiens présentes afin d'évaluer l'attractivité du site et l'état de conservation des populations. Pour ce faire, les points d'eau favorables aux Amphibiens, au nombre de 31, ont été localisés et référencés. Neuf passages ont été réalisés sur chaque point d'eau entre le 15 janvier et le 11 mars. A l'état de larves, adultes ou pontes, les individus ont été identifiés et dénombrés. Le nombre de mares colonisées par espèce et le nombre moyen individus par mare colonisée ont ain-

si pu être évalués (figure ci-dessous). Les 7 espèces recensées il y a 10 ans sont toujours présentes et en nombre pour certaines (jusqu'à 593 Tritons palmés, 380 Crapauds épineux et 267 Salamandres tachetées en un passage).

Le Triton palmé et la Salamandre tachetée sont les espèces les plus rencontrées sur les différents points d'eau, avec des effectifs importants dans de nombreuses mares. Au contraire, les Tritons alpestre et marbré, ainsi que l'Alyte accoucheur, semblent peu présents sur le site (peu de points d'eau colonisés et peu d'individus contactés). Le Crapaud épineux est abondant mais occupe uniquement les deux grandes mares du site. Il affectionne en effet les mares profondes de belle taille et est fidèle à ses sites de ponte. Également sélective, la Grenouille rousse est notée

Colonisation des mares par espèce en 2020



uniquement dans les réseaux de flaques superficielles en prairies humides. Achievé à la mi-mars, cet inventaire n'a permis de contacter qu'une seule Grenouille agile. Cette espèce plus tardive a toutefois été jugée peu courante lors de la précédente évaluation (2009 à 2011) menée plus tard en saison.

Mares forestières ou prairiales, temporaires ou permanentes, plus ou moins profondes, ruisseaux, fossés... Cette diversité de biotopes est une aubaine pour les différentes espèces d'Amphibiens, qui présentent des exigences écologiques variées. De par la diversité des habitats humides, la diversité des espèces, leur statut de conservation défavorable à l'échelle régionale, la zone humide de Plouisy peut être qualifiée de site d'intérêt départemental pour la préservation des Amphibiens. Ces enjeux de conservation très importants justifieraient largement la mise en place d'un statut de protection réglementaire, tel qu'un arrêté préfectoral de protection de biotope. L'établissement d'un plan de gestion, visant le maintien voire la création de plans d'eau, permettrait aussi de préserver et développer ce potentiel d'accueil pour les Amphibiens.

Le champ de tir : un site riche d'enseignement

L'étude menée en 2020 a également portée sur la phénologie de la ponte de la Grenouille rousse et du Crapaud épineux (calendrier d'apparition des pontes). La ponte de la Grenouille rousse s'est étalée de la mi-décembre à la mi-janvier, avec un rythme de dépôt régulier sur toute la période. Chez le Crapaud épineux, la ponte a eu lieu entre la mi-janvier et la mi-février, mais l'arrivée sur les deux grandes mares du site a été beaucoup plus synchronisée : la grande majorité des individus s'est rassemblée tout début février.

Pour les deux espèces, des études antérieures sur d'autres sites (de 1986 à 1994 près de Rennes pour la Grenouille rousse et en 2009 à Bois Meur pour le Crapaud épineux) révélaient plutôt des pontes concentrées entre la mi-janvier et la mi-février pour la Grenouille rousse et entre la mi-février et la mi-mars pour le Crapaud épineux. L'hypothèse d'un avancement des dates de ponte de ces deux espèces peut donc être formulée. Est-ce ponctuel ? Si cela se répète, est-ce dû aux changements climatiques ? Dans le cas de la Grenouille rousse, est-ce lié à des variations climatiques entre les secteurs de Rennes (plus continental) et Guingamp (plus océanique) ? Ce suivi mérite donc d'être répété dans le temps et dans l'espace. Pour la recherche, la question doit donc être creusée. Mais pour les naturalistes, c'est tout vu ! Pour être sûr de capter les premières pontes de Grenouille rousse autour de chez nous, il nous faut prospecter dès la mi-décembre.

Un nouvel outil pour la connaissance et la prise en compte des amphibiens bretons

A l'initiative du Conseil régional et des services de l'État en région, la Bretagne se dote peu à peu d'observatoires thématiques régionaux de la biodiversité. Après la Flore, les Mammifères, les Oiseaux, les Invertébrés continentaux et les Poissons migrateurs, c'est au tour des Amphibiens et Reptiles de bénéficier d'un observatoire régional. Mandatés par ces institutions,



Ponte de Grenouille rousse

A VOUS DE JOUER !

Dans le cadre de l'Observatoire herpétologique de Bretagne, VivArmor Nature et Bretagne Vivante vous invitent à rechercher et signaler les pontes de Grenouille rousse visibles autour de chez vous entre la mi-décembre et la fin janvier. Il peut y avoir des pontes plus tardives, mais les risques de confusion avec celles de la Grenouille agile sont alors importants. N'hésitez pas à prendre des photos.

Bien souvent, les pontes sont regroupées ensemble, formant une nappe de boules gélatineuses et compactes d'environ 3 000 œufs chacune à la surface de l'eau. Mares, ornières, fossés, flaques, elles sont à rechercher dans les points d'eau peu profonds.

Les données sont à saisir en priorité sur le portail collaboratif Faune Bretagne, si possible en joignant un cliché [www.faune-bretagne.org]. Une fiche de saisie à imprimer est également mise à disposition sur notre site Internet.

Bretagne Vivante et VivArmor Nature ont activement travaillé cette année à la construction et au lancement de cet outil qui vise à améliorer la connaissance et la prise en compte des Amphibiens et Reptiles à l'échelle régionale. Dès janvier prochain, la phase opérationnelle débute et les animateurs de l'observatoire s'attacheront notamment à :

- Animer et développer les réseaux d'observateurs pour collecter davantage de données,
- Bancariser ces observations dans des bases de données,
- Valoriser ces données et diffuser la connaissance au plus grand nombre,
- Accompagner les collectivités et les institutions vers une meilleure prise en compte des Amphibiens et Reptiles dans les stratégies d'aménagement et les politiques publiques,
- Soutenir les gestionnaires d'espaces naturels dans leurs missions de suivi des espèces et de restauration des milieux.

Pour former et mobiliser les observateurs, il s'agira par exemple d'initier les volontaires à la reconnaissance des espèces et à la mise en œuvre de protocoles reconnus et standardisés, comme le protocole « POP Amphibien Communauté ». Le principe général est de visiter les sites aquatiques d'une aire-échantillon dont l'étendue est définie par la durée de la sortie sur le terrain (entre 3h et 4h maximum). Chaque site aquatique est visité trois fois par saison de reproduction afin de noter la présence / absence des espèces. En multipliant les aires-échantillons sur le territoire, il sera alors possible de mesurer des tendances de la dynamique des communautés d'Amphibiens aux échelles régionale et départementale.

De la connaissance à l'action

Chaque année, les populations d'Amphibiens sont fortement impactées par le trafic routier, notamment l'hiver lors de leur migration vers les sites de reproduction. Comme d'autres associations sur le territoire national, VivArmor Nature s'est emparée de cette problématique. En 2015, un groupe de bénévoles a ainsi été constitué pour identifier les sites d'écrasement en Côtes d'Armor et proposer des actions à mener pour réduire la mortalité routière des Amphibiens. La mobilisation s'est alors concentrée sur le site des landes de la Poterie à Lamballe-Armor.

Ce site d'une grande richesse faunistique et floristique est protégé par un arrêté préfectoral de protection de biotope et par son intégration au réseau européen Natura 2000. Onze espèces d'Amphibiens ont été recensées sur le site. Rare au niveau national, cette diversité d'Amphibiens rend le site unique à l'échelle des Côtes



Pélodyte ponctuée tentant de traverser une route

d'Armor. Si les individus sont protégés au sein des landes de la Poterie où ils se reproduisent, beaucoup évoluent en dehors de ce périmètre le reste de l'année. Lorsqu'ils tentent de rejoindre leurs points d'eau chaque hiver, ils subissent donc de plein fouet le trafic routier, pourtant faible, de la route départementale 28 (RD28) qui longe les landes de La Poterie.

Dès 2016, suite à une évaluation fine de la mortalité routière des Amphibiens sur ce tronçon de la RD28, Lamballe Terre & Mer, VivArmor Nature et de nombreux bénévoles de tous horizons se sont associés pour mettre en œuvre un dispositif de protection provisoire durant trois hivers. Cette barrière-piège appelée crapaudrôme permettait de capter les individus et de les relâcher de l'autre côté de la route. Les relèves quotidiennes des seaux par les participants ont permis de sauver 4090 individus sur les trois saisons. L'objectif était d'apporter une solution à court terme et d'acquérir des données permettant d'envisager une solution pérenne : déviation saisonnière, construction d'un

crapauduc pour faire traverser les animaux au niveau du tronçon le plus emprunté, aménagement de mares pour dissuader les animaux de traverser, etc. Afin d'étudier la faisabilité de ces propositions et d'éclairer la décision publique, un partenariat avec le Cere-ma (Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) a été noué. Dans l'attente des conclusions de cette étude, comme l'hiver passé, les élus de Lamballe-Armor, Lamballe Terre & Mer et du Département des Côtes d'Armor ont pris la décision de fermer la route du 14 décembre 2020 au 15 mars 2021 et de mettre en place une déviation qui allonge le trajet des usagers d'une minute en moyenne. Une petite minute pour épargner la vie de centaines d'Amphibiens. Si cette décision paraît évidente aux yeux des protecteurs de la nature, elle paraît disproportionnée pour certains, pour qui le confort personnel prime sur la sauvegarde de la biodiversité. Un important travail de sensibilisation reste donc à mener et nous ne pouvons que saluer et encourager de telles décisions politiques.

Comment participer en temps que citoyen ?

Quelques actions simples peuvent vous permettre de vous investir pour la préservation des Amphibiens :

- Partagez vos observations sur faune-bretagne.org (ou par courriel auprès de VivArmor Nature) ;
- Signalez-nous les sites d'écrasement que vous êtes amenés à repérer ;
- Si vous manquez de connaissance ou de pratique, formez-vous à la reconnaissance des espèces en participant aux futures formations proposées dans le cadre de l'Université de la Nature ;
- Participez aux enquêtes lancées par l'Observatoire herpétologique de Bretagne et emparez-vous du protocole « POP Amphibien Communauté » : en suivant un site tous les ans près de chez vous, vous contribuez directement à l'amélioration des connaissances à l'échelle régionale ;
- Au jardin : conservez ou créez des haies et des points d'eau, n'y introduisez pas de poissons, disposez des tas de bois, déchets verts et pierres, n'utilisez aucun produit phytosanitaire, équipez le collier de votre chat d'une clochette et installez une rampe anti-noyade sur vos bacs et réserves d'eau pour permettre la fuite des animaux ;
- Participez aux consultations publiques relatives aux projets de révision de leur statut de protection : pour l'heure, tous les Amphibiens sont protégés en France par un arrêté ministériel, mais la pêche des grenouilles verte et rousse dans le milieu naturel est toujours autorisée ;
- Sensibilisez vos proches, vos voisins, vos élus aux menaces qui pèsent sur ce groupe et aux actions visant leur préservation.

De petits gestes quotidiens qui feront beaucoup pour la protection des Amphibiens bretons... ■

Retrouvez l'étude de Plouisy sur vivarmor.fr 

ÉTONNANTE NATURE

Petit-gris mais grand polisson

Présent en Europe de l'Ouest et autour de la Méditerranée, l'Escargot petit-gris (*Helix aspersa*) est le plus commun et le plus gros de nos escargots bretons. Quasiment aveugle, sourd comme un pot, un tout petit cerveau primitif, composé d'un amas de 10 000 super neurones (15 milliards chez l'homme), il ne manque pourtant pas de ressource, en matière de résistance aux polluants et au froid, comme de reproduction. Il a en effet de quoi nous étonner question bagatelle !

A la fois mâle et femelle, le fait d'avoir deux appareils génitaux ne l'autorise pas à s'auto-féconder, il lui faut trouver un(e) partenaire, au printemps de préférence. Les préludes, indispensables à la copulation, durent 1 à 2 heures avec de gros bisous baveux et des frôlements d'antennes langoureux. Notre petit-gris plante ensuite un dard (la spicule), entre la tête et la coquille de son/sa confrère/consœur, ce qui permet la libération de fléchettes calcaires ayant pour effet d'exciter la zone. Attention tout de même à ne pas rater la manœuvre, le partenaire trop « dardé » pourrait y laisser sa coquille.



Ensuite, chaque escargot dépose à l'intérieur de l'autre des sacs remplis de spermatozoïdes appelés spermatophores. Une fois le sac de spermatozoïdes déposé, ceux-ci restent dans le conduit génital jusqu'à ce qu'ils soient transportés à la chambre de fécondation, où ils s'unissent aux ovules. Pour cette raison, un même escargot est capable d'emmagasiner des spermatophores de plusieurs couples. Pas pressés, l'accouplement dure entre 5 et 10 heures et peut être répété tous les 21 jours. La centaine d'œufs pondus dans un trou, creusé

dans la terre, mettront entre 7 et 25 jours à éclore selon le taux d'humidité. Et le cycle de la vie reprendra. Au delà des prouesses palpitantes de notre séducteur, les spécialistes de l'évolution scrutent l'animal pour comprendre comment l'escargot, hermaphrodite, gère ses deux composantes femelle et mâle, pourquoi deux sexes se sont développés au cours de l'évolution et comment ces deux composantes défendent leurs intérêts propres. ●

Yves FAGUET, secrétaire de VivArmor Nature

COURRIER DU CŒUR

Quand la vie ne tient qu'à un coup de sabot...

Ce mercredi matin 18 novembre, confinement oblige, je procède seul au comptage mensuel des Bernaches cravants sur la Réserve naturelle régionale du Sillon de Talbert. Tel un éclairagiste, le soleil levant met en lumière un mâle d'Eider à duvet dans sa livrée nuptiale : je mesure ma chance d'observer de si près cette espèce peu commune sur le site. Le comptage terminé, je pose la longue vue sur le large à la recherche de harles, grèbes et plongeurs. C'est alors que j'aperçois trois animaux situés à 1 km environ au Nord de la pointe du Sillon, qui semblent essayer de rejoindre le cordon. Il est 10h. Après avoir pensé à des Ragondins, je me rends compte qu'il s'agit de trois Sangliers nageant à contre-courant ! D'où viennent-ils ? Comment se sont-ils faits piéger par la mer ? Et surtout vont-ils s'en sortir vivants vu la force du courant dans le secteur et la distance à la côte qui semble insurmontable... Avec tristesse, je continue d'observer leur parcours du combattant à la longue-vue. Les vagues submergent régulièrement ces animaux en perdition. Vais-je assister à leur engloutissement par la mer ? Leur détermination me stupéfie, ils maintiennent le cap, la plage se rapproche peu à peu. Un frisson me



parcourt. Depuis combien de temps fournissent-ils ces efforts dans cette lutte pour leur survie ? Il est 10h20 lorsque les Sangliers « touchent terre », ou plutôt lorsque les jets de rive veulent bien les projeter sur la plage. Les trois rescapés adoptent alors la même attitude : ils se figent sur leurs pattes durant une demi-heure, tétanisés. Ils vont ensuite pouvoir se reposer quelques heures, couchés au soleil sur un site exceptionnellement désert. A 13h, ils quittent le Sillon, je souhaite à ces animaux souvent mal considérés de se remettre de cette épreuve et je les remercie pour cette leçon de (sur)vie. ●

Julien HOURON, garde du littoral au Sillon de Talbert

LE COIN DES ENFANTS

Dessins : Matthieu EVER

Le sais-tu ? En Bretagne, on compte 15 espèces de grenouilles, crapauds, tritons et salamandres différentes. Ces animaux forment le groupe des Amphibiens. Tous ne vivent pas dans l'eau ou juste à côté toute l'année, comme on le croit souvent, mais tous ont besoin d'un point d'eau pour pondre et y faire grandir leurs petits. Chaque hiver, beaucoup prennent donc la route pour être à l'heure au point de rendez-vous sur les mares, et certains de ces petits chemins à Amphibiens ont la malchance de croiser nos grandes routes à voitures...

Suis le chemin pour découvrir notre nom et notre maison principale !



Alyte accoucheur

J'adore les pierres, on me trouve dans les vieux murs des maisons et les carrières. Chez nous, c'est le papa qui veille sur les oeufs jusqu'à leur éclosion !



Salamandre tachetée

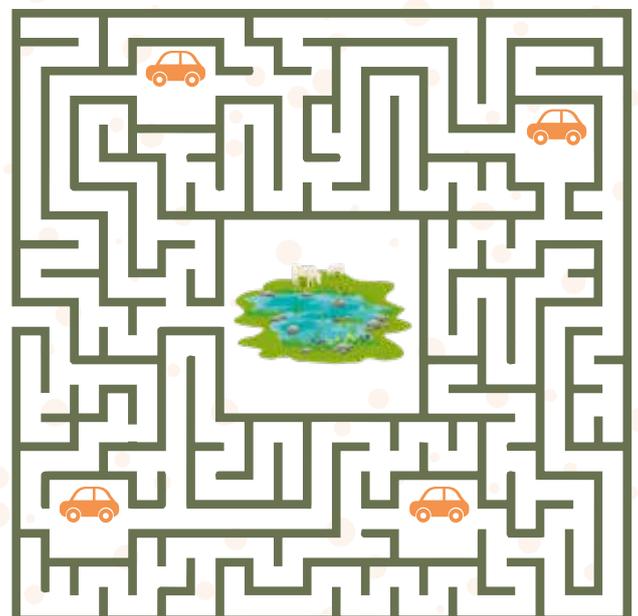
On peut me trouver dans les jardins mais je préfère les bois ! J'ai des pouvoirs de super-héros : si je me coupe une patte, elle peut repousser...



Crapaud calamite

J'aime les endroits chauds et ensoleillés comme les dunes. Contrairement à d'autres crapauds, je ne saute pas : je cours vite comme une souris !

Je suis le Crapaud épineux. Chaque année, je retourne sur la mare où je suis né pour me reproduire. Peux-tu m'aider à rejoindre malgré les voitures ?



RENCONTRE AVEC...

Michel GUILLAUME

**De Président fondateur en 1974 à Président d'honneur en 2020 :
46 ans au service de la protection de la nature**

Tu as co-fondé l'association il y a près de 50 ans. Lors du Conseil d'Administration d'octobre, tu as été élu Président d'honneur à l'unanimité. Peux-tu nous retracer les grandes étapes de ce parcours ?

J'ai toujours été intéressé par la géologie. C'est en allant des poudingues de Cesson en direction des falaises quaternaires que je découvre la richesse du fond de la baie de Saint-Brieuc. En constatant qu'une décharge s'installe dans le secteur, je me dis qu'il faut réagir. L'occasion se présente en septembre 1973, lorsque je rencontre Jacques PETIT et Gilbert GUÉGUEN à l'occasion d'une exposition dédiée aux champignons. Ensemble, nous décidons d'une réunion à Charner en décembre 1973. Celle-ci rassemble une bonne trentaine de personnes et donne naissance à une exposition sur les richesses insoupçonnées de la baie en mai 1974.

A la suite de cela, nous décidons de créer une association dont je suis le premier président en septembre 1974. Depuis cette date, je suis toujours resté soit président soit vice-président de l'association.

En 1986, nous achetons un local au 10 boulevard Sévigné. Avec l'aide des adhérents, nous aménageons ce local, puis nous y organisons des réunions de plus en plus régulières. Nos adhérents sont de plus en plus nombreux à passer nous voir et à s'impliquer dans nos différentes activités (organisation des sorties et week-ends, rédaction et tirage du Rôle d'eau, participation à différentes commissions départementales, etc.).

Nous poursuivons les démarches pour la création d'une Réserve naturelle nationale en baie de Saint-Brieuc, qui aboutiront finalement en 1998.

Nous réussissons à nous imposer en tant que co-gestionnaires de la réserve. Pour cela, mais pas que, nous embauchons Jérémy ALLAIN qui, avec Alain PONSERO employé lui par l'agglomération de Saint-Brieuc, fera pendant de nombreuses années un travail remarquable, à l'image de ce premier plan de gestion du site qui sera cité en exemple au niveau national.

**Comment imagines-tu l'avenir de l'association ?
Quels défis lances-tu à l'équipe ?**

J'espère que l'association continuera encore longtemps à se développer. Pour cela, une chose me paraît importante : trouver un nouveau local. Nous avons longtemps compté sur le château de St-Illan que le Conservatoire du littoral a acheté et comptait restaurer mais le projet a rencontré de nombreux écueils.



L'idéal serait que notre futur local soit assez vaste pour permettre l'installation de nos diverses collections (géologiques et autres). Cela rendrait le lieu attractif. J'aimerais aussi que notre programme d'animations (festival, sorties, expositions, conférences...) continue à se développer car c'est avant tout cela qui permet de faire connaître l'association.

Bien entendu, je souhaite que notre Rôle d'eau soit toujours aussi régulier et bien documenté, et pour cela je fais confiance à Delphine EVEN, notre chargée de mission vie associative.

Michel, nous te remercions du fond du cœur pour toutes ces années d'engagement aux côtés des adhérents, des salariés et des autres administrateurs. Ce nouveau poste au sein du Conseil d'Administration récompense ton investissement sans faille et ta passion communicative et te permettra de veiller sur cet héritage précieux. ■

« ... En constatant qu'une décharge s'installe dans le fond de la baie de Saint-Brieuc, je me dis qu'il faut réagir... »

Un confinement mis à profit par nos référents « flore » !

Comme tous les amateurs de nature, nous sommes avides de paysages nouveaux à la faune et la flore spectaculaires et nous portons parfois un regard blasé sur ce qui nous entoure, cette nature de proximité. Ces périodes de confinement nous ont obligés à faire plus attention à la flore dite « banale », un terme qui devrait d'ailleurs être banni de notre vocabulaire. C'est ainsi que nous avons entrepris, avec Aymar de GÉSINCOURT, l'inventaire floristique de notre zone « urbaine » de Cesson, dans un rayon d'un kilomètre autour de nos domiciles. Cet inventaire, loin d'être

La pâquerette des murailles, belle invasive à surveiller



complet, nous a permis de noter 25 espèces d'arbres et arbustes (sans compter les plantations), 250 plantes à fleurs et 10 fougères.

A notre surprise, nous avons rencontré beaucoup de plantes ne figurant pas dans notre flore locale, souvent échappées des jardins. Citons par exemple la Pâquerette des murailles (*Erigeron karvinskianus*), désormais classée parmi les plantes invasives de Bretagne. Nous avons également trouvé une importante station d'une superbe, mais non moins exotique, plante à bulbe : le faux crocus jaune (*Sternbergia lutea*). Cette espèce méditerranéenne résiste à des températures de -7°C et a donc de fortes chances de persister dans le bois de la Ville Bastard à la faveur de nos hivers cléments. Certaines de ces plantes venues d'ailleurs obtiendront leur « permis de séjour », tandis que d'autres menaceront la flore locale et devront être gérées.

De manière générale, nous constatons que la flore locale urbaine n'a rien à envier à celle des campagnes voisines et que la nouvelle gestion des espaces verts briochins semble profiter à cette biodiversité. ●

Jacques PETIT et Aymar de GÉSINCOURT, référents thématiques « flore » de VivArmor Nature

LES BONS GESTES

Réussir sa plantation d'arbres pour la biodiversité

« A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ! » : à compter de la fin novembre et avant le réveil printanier, c'est le moment de planter les arbres et arbustes. Quasi absentes des jardineries, les essences indigènes offrent pourtant de nombreux avantages : elles sont les meilleures alliées de la faune locale, elles s'intègrent parfaitement dans le paysage, elles sont plus résistantes aux maladies, elles ne nécessitent ni arrosage, ni apport d'engrais, ni traitement. Propriété de l'Office français de la biodiversité, la marque « Végétal local » va plus loin en garantissant une origine génétique locale par aire biogéographique, à partir de végétaux prélevés de manière durable dans le milieu naturel. Pour l'heure, elle n'est investie que par une seule pépinière bretonne, située dans le Morbihan [grainedebocage.com]. Parmi les espèces indigènes, le choix doit ensuite s'opérer sur la base de deux critères essentiels : la taille et les exigences écologiques des essences, à confronter à l'espace disponible et aux conditions de milieu (lu-



mière, caractéristiques du sol) que nous pouvons leur offrir. Il ne s'agit pas de les maintenir artificiellement petits par une taille frénétique, mais bien de choisir des essences

adaptées au terrain. Combinant intérêt pour une faune diversifiée, hauteur raisonnable et origine costarmoricaine, il est possible de citer les quelques espèces suivantes : Bourdaine (*Frangula alnus*), Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), Houx (*Ilex aquifolium*), Prunellier (*Prunus spinosa*) et Viorne obier (*Viburnum opulus*) pour les plus petits (moins de 5 m) ; Aubépine (*Crataegus monogyna*), Merisiers (*Prunus avium et cerasus*), Noisetier (*Coryllus avellana*), Pommiers sauvages (*Pyrus cordata et pyraster*), Poirier sauvage (*Malus sylvestris*), Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) et Sureau noir (*Sambucus nigra*) pour les

plus grands (5 à 20 m). Si le ver plat invasif *Obama nungara* a plus de chances d'être introduit avec des végétaux en pots venus de loin, qu'avec des sujets indigènes de pleine terre, vendus à racines nues ou en motte, ce n'est pas exclu. Ouvrons l'œil avant de planter ! ●

Marie-Noëlle TARDIVEL, administratrice, et Delphine EVEN, salariée de VivArmor Nature

PLUS FORTS ENSEMBLE !

La Fédération Bretagne Nature Environnement définit son plan stratégique

A l'occasion de son séminaire de rentrée, organisé le 10 octobre à Lorient, la Fédération Bretagne Nature Environnement (FBNE) a travaillé à la déclinaison de son projet associatif dans un plan stratégique. Les six associations membres de la fédération se sont ainsi réunies pour partager leurs attentes et leurs ambitions pour une action associative fédérale solide au bénéfice de la protection de la nature. Élu(e)s associatifs, salarié(e)s et bénévoles ont contribué à définir la trame de la future feuille de route.

La Nature au cœur du projet associatif

« Notre première raison d'être est la protection du vivant. La nature en est la source, nous la protégeons. Devant la justice lorsque la loi existe, mais plus encore dans les esprits par le savoir. » Le projet associatif de la FBNE place donc la Nature comme lien vital et sensible pour le développement durable de notre société : c'est la ligne directrice de notre action. L'écologie est le fondement de nos activités. Nous devons contribuer à l'élaboration d'une perspective écologique respectueuse des cycles naturels qui génèrent et protègent les équilibres nécessaires à la vie. Nous devons entraîner un changement de culture, donner envie d'un autre possible et faire comprendre à la société que les choses ne sont pas figées et qu'il faut prendre en compte les processus naturels en perpétuel mouvement.

Relier l'Homme à la Nature

La crise sanitaire que nous traversons est une manifestation de la crise écologique à laquelle nous sommes confrontés. Les associations de protection de la nature, qui militent depuis plus de 50 ans, n'ont cessé d'alerter sur les dangers qui menacent notre environnement et dégradent les écosystèmes naturels. Dans une société qui bouge, avec une opinion publique de plus



© F. Delisle

en plus sensible aux questions environnementales, la FBNE affirme la nécessité de relier l'Homme à la Nature et place cet enjeu comme socle fondateur de son futur plan stratégique.

Un plan stratégique à mettre en œuvre dès aujourd'hui

Deux grandes ambitions guideront l'action de la FBNE. La première : renforcer le lien fédéral au service de la Nature. La seconde : faciliter l'appropriation de l'enjeu culturel du rapport de l'Homme à la Nature. Pour cela, trois axes de travail sont clairement identifiés : la structuration de l'action fédérale, l'accompagnement de l'engagement associatif et la construction et le partage d'un plaidoyer commun. Toutes ces approches seront mises en œuvre de façon transversale, avec certaines priorités pour 2021, qui restent encore à définir. Une chose est certaine, l'action collective interassociative nous permet d'être « plus forts ensemble » ! ■

Une fédération régionale : quelle plus-value ?

La Fédération Bretagne Nature Environnement a été créée en 2017, en réponse à la volonté d'unir nos forces associatives pour la protection de la nature. VivArmor Nature est l'une des six associations fondatrices, aux côtés de Bretagne Vivante, CoBEN, Eau et Rivières de Bretagne, le Groupe Mammalogique Breton et l'Umivem. Relais régional de France Nature Environnement, la fédération assure un rôle d'animation et de coordination de l'action associative. Elle permet de porter collectivement la voix associative à l'échelle régionale, avec une approche systémique des questions environnementales. Pour cela, elle s'appuie sur l'expertise et les forces vives des associations qui la composent : la fédération, avant tout, c'est vous !

Notez d'ores et déjà la date de l'Assemblée Générale de la FBNE : le 13 février 2021, à laquelle vous êtes conviés. Pour aller plus loin : fbne.coordination@gmail.com | 06 49 21 47 19 | fbne.bzh

Avis de recherche : avez-vous vu le Lérot ?

Ce trimestre, la plume est confiée au **Groupe Mammalogique Breton** pour son enquête régionale sur le Lérot



Le Lérot est un rongeur hibernant forestier et anthropophile de la famille des Gliridés. C'est un omnivore opportuniste qui gîte dans des nids qu'il confectionne dans des anfractuosités (trous d'arbres et de murs, fissures de rochers, nichoirs, ...). L'espèce est malheureusement classée en danger critique d'extinction en Bretagne (Liste Rouge des Mammifères de Bretagne, 2015) en raison de la rétractation de son aire de répartition et de menaces croissantes. Historiquement présent à l'est d'une ligne Lorient (56) – Dinard (22), elle était considérée comme très commune dans la région de Vannes au milieu du XIX^e siècle. Aujourd'hui, le Lérot n'est noté que de façon anecdotique en Ille-et-Vilaine et ne se maintient que sous forme d'isolats dans le Morbihan (Lorient et Auray).

Alors à la vue de cette répartition contemporaine, les lecteurs du Rôle d'eau se demandent sûrement comment ils peuvent aider à propos de ce pauvre Lérot ! Il est vrai que cela ne saute pas immédiatement aux yeux, mais sachez que les bénévoles de VivArmor Nature ont déjà fait beaucoup pour l'espèce. En organisant la dernière édition de Natur'Armor à Lamballe, l'association a permis au GMB de recueillir un témoignage

Thomas LE CAMPION (antenne nord 35, 44 et 56) :
thomas.le-campion@gmb.bzh | 06 99 70 74 85
www.gmb.bzh



précis de l'observation de trois lérots sur la commune de la Bouillie (22). Les trois bandits masqués y ont été surpris en flagrant délit de consommation d'une réserve de pommes dans un cellier. Cette observation, par un couple d'adhérent de VivArmor Nature, date de trois à quatre ans seulement. Elle laisse donc entrevoir un espoir de maintien localisé de l'espèce sur l'Est du département.

Lancée récemment dans le cadre du nouveau Contrat Nature Mammifères menacés de Bretagne (2020-2023), l'enquête Lérot vise à recueillir un maximum d'observations historiques ou récentes afin de mieux cartographier sa répartition actuelle et passée. Nul besoin d'être expert pour identifier le Lérot. Il est très reconnaissable grâce à son bandeau noir et la majorité des témoignages obtenus auprès d'un public non naturaliste mentionne très fréquemment sa queue velue, noire et blanche. Ce critère le distingue aisément des autres Micromammifères de la famille des Muridés (Rat, Mulot et Souris) qui possèdent une queue glabre.

Alors nous comptons à nouveau sur les bénévoles de votre association et sur l'ensemble des lecteurs de cet article pour exhumer des mémoires et des carnets d'éventuelles données qui ne nous seraient pas encore parvenues. Surtout, nous comptons sur vous pour mener l'enquête en diffusant le plus largement possible les documents (plaquette et affiche) disponibles sur notre site internet www.gmb.bzh, via les réseaux sociaux, courriels ou simplement en présentant le Lérot à vos connaissances, voisins, amis et familles. Qui sait, certains l'auront peut-être déjà croisé. D'avance merci les copains ! ■

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), créé en 1988, est une association de protection de la nature qui œuvre sur les cinq départements de la Bretagne historique. Elle s'est fixée comme mission principale d'engager toute action touchant au recensement, à l'étude, à la gestion et à la protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats. Pour la mener à bien, trois groupes thématiques (réseau Loutre, réseau Chauves-souris et réseau Micromammifères) développent des projets spécifiques à ces espèces. Actuellement, le GMB compte environ 400 adhérents, 10 administrateurs et une équipe de 8 salariés répartis sur 3 sites : le siège de l'association à Sizun (29), l'antenne 22 et nord 35, voisine de VivArmor Nature et du GEOCA à Ploufragan (22), et l'antenne nord 35, 44 et 56 à Redon (35).

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2021

En termes de rendez-vous, le fait marquant de ce premier trimestre est sans conteste le report du festival Natur'Armor en raison de la situation sanitaire. Prévu du 5 au 7 février 2021 à Bégard, il est reporté à 2022 dans la même ville d'accueil.

Les animations du dernier semestre 2020 se sont avérées complexes à organiser : d'abord soumises à l'autorisation de la préfecture avec un refus possible la veille de l'événement, puis interdites en cas d'animation par des bénévoles, puis interdites pour tous. Ce fut notamment le cas de la Fête des oiseaux migrateurs, prévue du 24 octobre au 7 novembre en baie de Saint-Brieuc, d'abord privée de certains temps forts, puis totalement annulée. Mais ce n'est que partie remise : Gilles ALLANO, son organisateur, travaille déjà sur l'édition 2021 !



Ne pouvant présumer des futures consignes préfectorales concernant les rassemblements sur la voie publique et l'encadrement des sorties nature, nous sommes dans l'impossibilité d'arrêter et diffuser un programme d'animations pour le premier trimestre 2021. Nous pouvons simplement vous annoncer les thèmes que nous aimerions développer dans les prochains mois :

Chouettes et étoiles

A la découverte des amphibiens

Pourquoi et comment compter les oiseaux ?

Traversée sensorielle et émotionnelle de la baie de St-Brieuc

La vie d'une flaqué d'eau salée

Le cycle de l'eau

Si confirmés, ces rendez-vous feront l'objet d'une information par courriel, relayée dans notre lettre d'actualités mensuelle et sur notre site Internet. Nous avons hâte de vous retrouver pour ces moments de découverte et d'échange dans la nature : à très bientôt !

Des idées ?

Le programme des sorties, conférences, chantiers participatifs est établi par et pour les adhérents : n'hésitez pas à nous proposer vos idées de thèmes, de sites à investir, mais aussi votre aide pour l'animation ! Ce programme est le vôtre.

Partagez-moi !

Vous avez terminé votre lecture ? N'hésitez pas à en faire profiter quelqu'un d'autre en laissant Le rôle d'eau dans un cabinet médical, une bibliothèque de rue ou au bistrot du coin...